

Image not found or type unknown



salaire base sur contrat différent que sur la fiche de paie

Par **cham49**, le **10/02/2020 à 17:44**

bonjour

ma femme à signé un contrat comme aide à domicile à l'adhap

sur le contrat il est écrit qu'elle percevra 902,70 euros brut pour 90 heure

elle à reçu sa première fiche de paie il est écrit dessus salaire de base 100 heures pour 1015 euros brut

est ce légal d'avoir un montant d'heures et de salaire brut différent entre le contrat et la fiche de paie?